



DOSSIER DE PRESSE

# PROGRAMME TERRITORIAL DE MAITRISE DE L'ENERGIE

Collectivité  
Territoriale  
*de* Martinique



# L'EFFICACITE ENERGETIQUE, UNE PRIORITE POUR LA MARTINIQUE

*La Collectivité Territoriale de Martinique, l'ADEME, le SMEM, et EDF, acteurs majeurs de la transition énergétique, lancent le Programme Territorial Maitrise de l'Energie (PTME) pour la période 2016-2020.*

*Le PTME fixe les orientations et les moyens nécessaires à la réussite de la transition énergétique en Martinique.*

*Les acteurs engagent une dynamique de développement local, prioritairement dans les domaines de l'éclairage public, des bâtiments performants, des chauffe-eau solaires, et de projets innovants.*

*L'efficacité énergétique contribue à garantir une qualité de fourniture d'électricité, au développement économique local, à la compétitivité des entreprises, au pouvoir d'achat des ménages, à la lutte contre le changement climatique et à préparer les solutions énergétiques de demain.*

**L'efficacité énergétique, point clé de la transition énergétique pour le territoire.**

# L'ECLAIRAGE PUBLIC PERFORMANT : DES TECHNOLOGIES NOUVELLES DEVELOPPEES POUR LE TERRITOIRE

*Aujourd'hui, au moins 60% de la consommation d'électricité des collectivités est liée à l'éclairage public. Ainsi, les partenaires s'engagent à développer un projet d'envergure sur l'ensemble du territoire, dans l'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique du réseau d'éclairage public martiniquais, tout en diminuant les consommations d'électricité.*

## **LE PROGRAMME « ECLAIRAGE PUBLIC PERFORMANT »**

Un premier bilan relatif au réseau d'éclairage public de six communes du Nord-Caraïbe confirme le niveau de vétusté avancé du matériel installé. Des nouvelles technologies d'éclairage permettent de réduire les consommations d'énergies des collectivités.

Les partenaires ont donc décidé d'accompagner l'ensemble des collectivités dans la transformation des installations d'éclairage public.

## **LE SCHEMA DIRECTEUR DE L'ENSEMBLE DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Afin de qualifier et quantifier le niveau de prestations qu'il serait possible d'offrir aux communes, un diagnostic d'état du réseau sur l'ensemble du territoire s'impose.

Ce diagnostic conduira à l'élaboration d'un schéma directeur de l'éclairage public en Martinique. L'objectif est de définir un programme global de remise à niveau et d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Sur la base d'un inventaire technico-financier, le schéma directeur sera établi pour la rénovation du réseau basé sur cinq niveaux d'urgence :

- investissements indispensables liés à la conformité des installations et à la sécurité des personnes;
- investissements liés à la vétusté des ouvrages;
- investissements liés aux économies d'énergie (suppression des lampes les moins efficaces, limitations des nuisances lumineuses,···) ;
- investissements générés par des améliorations qualitatives (niveau d'éclairement···) ;
- investissements souhaités par la collectivité.

## LA RENOVATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

La mise en œuvre des solutions préconisées par le schéma directeur permettra de doter la Martinique d'un réseau d'éclairage public

moderne, communicant, respectant les normes actuelles et futures, et apte à supporter l'installation de matériel énergétiquement performant. Il sera rendu compatible avec un système de gestion centralisé, pour limiter les coûts de maintenance.



Au moins **30%** d'économies d'électricité  
pour le territoire d'ici **2020**

# BATIMENTS PERFORMANTS : UN PROGRAMME OPERATIONNEL VERS L'EXCELLENCE ENERGETIQUE

*Les besoins énergétiques des bâtiments tertiaires, industriels et publics martiniquais représentent une part importante de la consommation totale d'électricité en Martinique.*

*Les équipements des bâtiments sont souvent vieillissants et donc peu économes. Par ailleurs, de nouvelles technologies sont aujourd'hui accessibles pour l'éclairage, l'isolation, la climatisation, l'eau chaude,...*

*Les partenaires ont décidé d'engager un programme spécifique pour la rénovation énergétique des bâtiments et de favoriser la performance énergétique des nouveaux bâtiments en Martinique.*

## **DES SOLUTIONS ADAPTEES**

Ce programme concernera en particulier :

- Un programme d'actions opérationnel, innovant et structuré au bénéfice des communes de Martinique,
- Des actions pour l'habitat résidentiel et les bâtiments tertiaires,
- Un programme pour l'habitat collectif (Plan Logement Martinique).

Ce programme particulièrement ambitieux comprend aussi la possibilité de développer un volet formation. Au regard de l'ensemble

des corps de métiers impactés, des synergies mise en place et de l'importance du budget mobilisé, il permettra aussi, à terme, de structurer de véritables filières autour de la rénovation énergétique en Martinique, et de soutenir la création d'activité économique.

La mise en œuvre du programme «Bâtiments performants» permettra d'agir concrètement pour le développement économique de la Martinique, de réduire la dépendance énergétique de notre île et de tendre vers l'excellence énergétique.



**20%** d'économie d'énergie  
dans les bâtiments d'ici **2020**

# LE CHAUFFE-EAU SOLAIRE : LES ATOUTS DE L'ENERGIE SOLAIRE THERMIQUE

La substitution de l'énergie électrique par l'énergie thermique solaire a un effet immédiat sur la consommation d'électricité. Pour réduire l'utilisation de l'énergie électrique dans l'eau chaude sanitaire en Martinique, plus de 50 000 équipements d'eau-chaude solaire seront installés d'ici 2020.

L'objectif est triple, à la fois économique et environnemental et sociétal. Il s'agit de :

- Substituer le chauffe - eau électrique par un équipement solaire dans les habitations.
- Réduire l'empreinte énergétique et écologique des habitations à la fois sur le réseau de distribution de l'électricité et sur l'environnement.
- Favoriser la création d'emplois en accompagnant la filière d'artisans et d'entreprises dans le domaine du solaire thermique. (formation, qualification, ...)

## LE CHAUFFE-EAU SOLAIRE SOLIDAIRE A LA PORTEE DE TOUS.

- Les partenaires s'associent pour rendre accessible les chauffe-eau solaires aux familles à revenus modestes.
- L'objectif est de mener à la fois une politique en faveur des économies d'énergie et de lutter contre la précarité énergétique en Martinique.



**60%** des foyers équipés d'ici 2020



# DES PROJETS INNOVANTS DE DEVELOPPEMENT POUR LA MARTINIQUE

*S'appuyant sur la disponibilité et la spécificité des ressources locales, des recherches ont été effectuées pour développer des projets à la pointe de la technologie et, adaptés aux besoins martiniquais.*

Plusieurs axes seront engagés, notamment :

- La Géothermie basse et haute température
- Les réseaux de froid (zone du Lamentin, Fort de France, CHUM, ...)
- L'accompagnement au développement d'éco-quartiers
- Le développement de Smart-Grid (réseaux intelligents avec stockage pour intégrer les énergies renouvelables intermittentes, batterie à grande capacité de stockage)
- L'expérimentation de solutions de climatisation solaire avec stockage de froid
- Le développement de solutions recharge solaire au service de la mobilité électrique

## Des mises en service avant **2020**

### LA CREATION D'UNE ECONOMIE CIRCULAIRE, UN ATOUT POUR LA MARTINIQUE

Les partenaires ont l'ambition de participer au développement de l'activité et de l'emploi en Martinique contribuant ainsi à la structuration de l'économie locale dans le domaine de l'énergie.

Le Programme Territorial Maitrise de l'Energie (PTME) représente ainsi un investissement d'au moins 50 millions d'euros d'ici 2020 (Contrat de Plan Etat CTM, Fonds Européens, SMEM, CSPE évitée).

Les actions engagées par ce programme permettront de développer de nouveaux métiers. Dans ce cadre, les partenaires ont l'ambition promouvoir et de soutenir la formation des jeunes martiniquais.

# CONTACTS PRESSE

## **EDF en Martinique**

Sophie ANCIVAL-WOLAK

Chef de Projets Communication

Email : [sophie.ancival-wolak@edf.fr](mailto:sophie.ancival-wolak@edf.fr)

Tél Mobile : 0696.25.59.81

Tél Fixe : 0596.59.20.35

Pointes des Carrières

BP 573

97242 Fort-de-France

## **SMEM**

Johan VILLERONCE

Conseiller du Président

Email : [villeronce.j@smem.fr](mailto:villeronce.j@smem.fr)

Port : 0696 10 66 00

Fax : 0596 50 63 04

Centre d'affaires Agora 2 - 4ème étage

Av. de l'Etang Z'abricot - CS 30528

97206 Fort-de-France Cedex

## **COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE**

Maguy MARIE-JEANNE

Chef de Cabinet

Email : [maguy.marie-jeanne@ctm.mq](mailto:maguy.marie-jeanne@ctm.mq)

Tél Mobile : 0696.86.26.12

Tél Fixe : 0596.59.80.27

Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique

Rue Gaston Defferre – Cluny – CS 30137

97201 Fort-de-France

## **ADEME**

Jean-François MAURO

Directeur Régional

Tél Fixe : 05 96 63 51 42

F 05 96 70 60 76

Email : [jean-francois.mauro@ademe.fr](mailto:jean-francois.mauro@ademe.fr)

ADEME Martinique

7, Zone de Manhity

97232 Le Lamentin

[www.martinique.ademe.fr](http://www.martinique.ademe.fr)